

TORONTO – Justin Bieber devra répondre à une accusation de voie de fait à la suite d'une agression contre un chauffeur de limousine, a confirmé la police de Toronto, mercredi.

Selon la police, Bieber est un des six personnes qui se retrouvaient à l'intérieur du véhicule, le 30 décembre, lorsque le chauffeur a été frappé plusieurs fois derrière la tête.

Le chanteur s'est rendu aux autorités, mercredi soir, en venant de lui-même à un poste de police du centre-ville de Toronto. Une fois sur place, escorté par plusieurs agents et un garde du corps, il a dû franchir une barrière de journalistes et de fans en délire. Il est demeuré au poste pendant environ deux heures avant de quitter les lieux par une porte de derrière.

Il devra comparaître en cour le 10 mars.

En décembre, les autorités avaient indiqué à La Presse Canadienne qu'elles enquêtaient sur des allégations selon lesquelles un membre de l'entourage du chanteur pop avait agressé le chauffeur de la limousine transportant l'artiste et plusieurs de ses amis.

L'avocat de Bieber, Howard Weitzman, a dit s'attendre à ce que cette affaire soit traitée comme un petit délit. Il a ajouté que son client était innocent. Il a refusé de commenter l'accusation pesant contre son client, affirmant que c'est à une cour canadienne de s'occuper de cette affaire.

À l'extérieur du poste de police 52 de la Ville-Reine, de nombreux fans ont accueilli la jeune vedette, malgré la température froide.

Alessia Martino, âgée de 17 ans, était au nombre des fans à attendre l'arrivée de Justin Bieber, en début de soirée. «Mon objectif est de voir Justin avant d'aller à l'université», a indiqué la jeune femme, alors qu'elle était accompagnée de sa mère.

Justin Bieber est accusé de voie de fait à Toronto

Écrit par L'actualité

Jeudi, 30 Janvier 2014 03:26 -

«Je crois qu'il devrait revenir vivre à Toronto, car il aurait beaucoup moins de mauvaise presse ici, alors que tout le monde l'aime», a-t-elle ajouté.

Pour sa part, l'agent du jeune artiste, Scooter Braun, a envoyé un message aux fans de l'artiste par l'entremise de Twitter. «Soyez gentil, espérez le meilleur des gens et n'assumez pas le pire», a-t-il fait savoir sur le site de micro-blogging.

Par ailleurs, Justin Bieber a plaidé non coupable, mercredi, à des accusations de conduite avec facultés affaiblies et un permis échu ainsi que résistance à son arrestation en Floride.

Mark Shapiro, l'avocat du jeune homme, a enregistré le plaidoyer par écrit dans le comté de Miami-Dade. La date de l'audience durant laquelle les procureurs déposeront officiellement les accusations a été fixée au 14 février.

La loi floridienne n'exige pas la présence de l'accusé pour cette procédure et Me Shapiro a précisé que son client n'avait pas encore décidé s'il serait présent.

Justin Bieber et le chanteur R&B Khalil Amir Sharieff ont été arrêtés la semaine dernière à Miami Beach durant ce que la police a décrit comme étant une course illégale entre une Lamborghini et une Ferrari.

D'après les autorités, l'artiste de 19 ans a insulté un policier et admis avoir fumé de la marijuana, bu de l'alcool et consommé des médicaments sur ordonnance.

Cet article [Justin Bieber est accusé de voie de fait à Toronto](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Justin Bieber est accusé de voie de fait à Toronto](#)